

Assemblée Générale de l'Association Dolàvélo



Annie Buchwalter vice-présidente, François Lestradet Secrétaire, Jean-François Mondon (en haut), Thierry Delacroix vice-président, Elisabeth Lacroix, trésorière (en bas)

Une cinquantaine de personnes étaient réunies ce vendredi soir pour le bilan de l'année passée et les projets à venir. L'association Dolàvélo a été créée dès 2012. Elle est affiliée à la FUB (Fédération française des Usagers de la Bicyclette) et reconnue d'utilité publique. A ce jour, elle compte 173 adhérents.

Le vélo est plein d'avantages : il est économique, bon pour la santé, notamment pour le moral, permet de se déplacer rapidement en ville, facile à stationner, non-polluant.

Le cycliste est acteur du développement durable. En France, en 2015, 500 000 personnes (1,9%) des actifs se déplacent à vélo pour aller au travail et dans le Jura, c'est 1,3%. Mais, 58% des actifs ont recours à la voiture pour parcourir moins d'un kilomètre donc il y a encore à faire...

Les actions publiques menées en 2017 ont concerné 2 marquages antivols (33 vélos marqués), un stand à la journée des associations, un atelier entretien vélos mensuel. Ce dernier, véritable pilier social, permet des échanges avec les cyclistes et a pour action de faire sortir les vélos des garages et ça marche...

Le 23 septembre, lors du week-end du chat perché, 41 participants ont fait la balade nocturne, des opérations sonnettes et éclairages ont été menées tout au long de l'année et le pic-cycle. Plusieurs membres de l'association ont encadré les sorties vélo APER CM avec la police municipale.

Un énorme travail est mené avec les collectivités dont la ville de Dole (Comité consultatif de circulation, plan de ville, plan climat, besoin d'arceaux, bandes cyclables, garages vélos, marquages sols...) mais aussi le Grand Dole (Boucle Insolite...) et Hello Dole.

Orientations 2018

L'association sera présente à la journée des associations, proposera le 1^{er} marquage anti-voil à la Bourse aux vélos des 24/25 février au Gymnase Lachiche et d'autres dans l'année non datés. La balade nocturne de septembre et l'encadrement des enfants pour l'APER seront renouvelés. Le travail avec les différentes collectivités se poursuivra. Les ateliers vélos se tiendront toute l'année les 3^{ème} mercredis du mois au Cours St Mauris.

Le bureau a été renouvelé avec Annie Buchwalter vice-présidente, Thierry Delacroix vice-président, François Lestradet, secrétaire et un nouvel élu Jean-François Mondon, sachant qu'il y a vacance de la présidence.